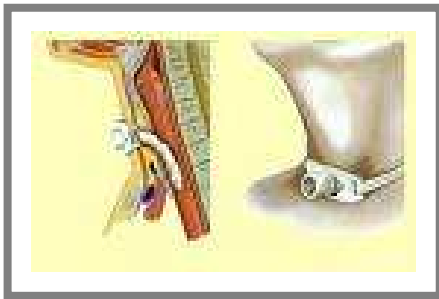


HOSPICES
DE BEAUNE

Le Centre de Réadaptation des Laryngectomisés



L'hôpital de Beaune est l'un des 10 établissements sanitaires en France à disposer d'un service spécialisé dans la réadaptation des laryngectomisés.

Ce service peut accueillir également des personnes non laryngectomisées, venant pour une rééducation de la voix du fait d'une dysphonie, que celle-ci soit sans complication laryngée, ou avec complication laryngée (nodule, polype...), d'origine organique ou neurologique (paralysie récurrentielle, paralysie linguale ou vélaire...).

Des rééducations de la déglutition peuvent de même y être pratiquées, les troubles de la déglutition pouvant être liés à des mutilations diverses (glossectomie, mandibulectomie...) ou à des atteintes neurologiques (paralysie du voile, de l'épiglotte...).

Certains troubles de l'articulation sont également rééduqués dans ce centre.

Dans tous les cas, les patients doivent être autonomes.

Ouvert en mai 1986, le service de Beaune accueille au maximum 9 personnes, venant de tout le territoire.



L'adaptation de la canule endo-trachéale

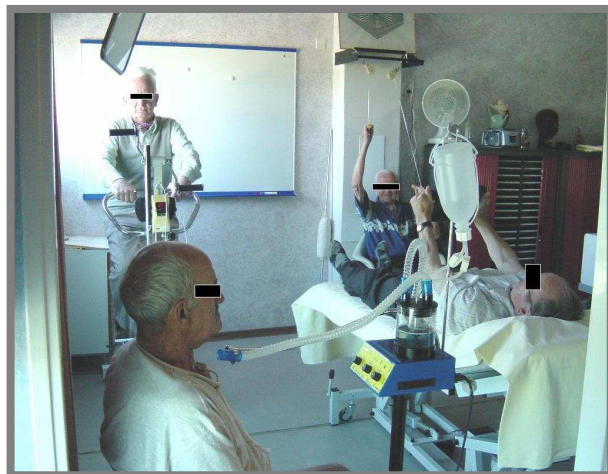
Ce service est composé de 6 personnes :

- ▶ un médecin spécialisé en oto-rhino-laryngologie, chef de service, assure le suivi médical des patients
- ▶ une infirmière responsable du service coordonne l'équipe de soins
- ▶ un orthophoniste et un masseur kinésithérapeute spécialisés assurent les séances de réadaptation
- ▶ une aide-soignante et un agent des services hospitaliers garantissent la qualité de l'hébergement et les loisirs

La réadaptation des personnes laryngectomisées s'organise en trois séjours espacés d'au moins trois mois chacun, pendant lesquels les patients développent des possibilités nouvelles.

Les patients ont la possibilité de se faire accompagner par la personne de leur choix, à ses frais, après accord préalable avec le service, dans la mesure des places disponibles.

L'hospitalisation comprend 1 visite médicale hebdomadaire, 2 séances d'orthophonie et 2 séances de kinésithérapie par jour (sur rendez-vous).



Salle de réadaptation fonctionnelle

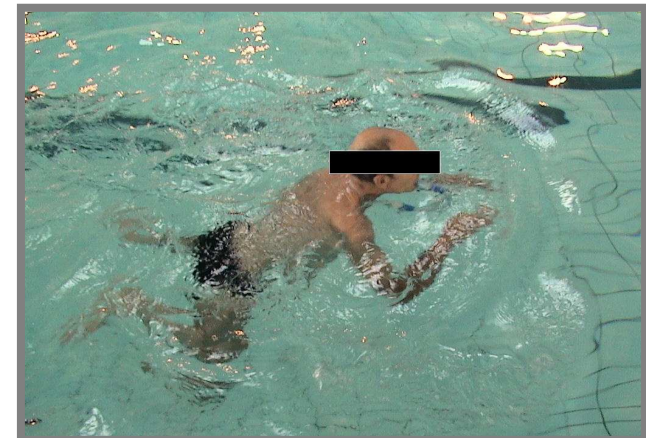
Le premier séjour dure 6 semaines. Les deux autres, d'une durée de 5 semaines pour le deuxième et de 4 pour le dernier, sont consacrés au perfectionnement de la réadaptation.

Selon accord des caisses de Sécurité Sociale, les patients peuvent choisir soit une hospitalisation de jour, soit une hospitalisation de semaine en bénéficiant de sorties à but thérapeutique.

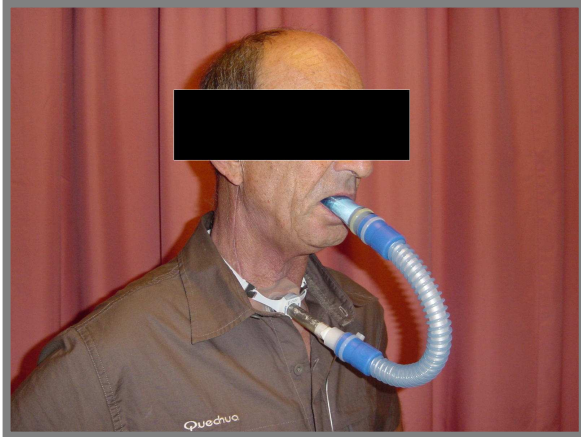


Séance d'orthophonie

Certains patients pourront, à leur seule demande, et si certaines conditions sont remplies, reprendre contact avec le milieu aquatique à l'aide d'un système adapté à la trachéostomie et modulable en fonction de chacun, porteur ou non d'un implant phonatoire.



Dans ce but un complément, sous la forme d'un questionnaire, sera envoyé avec le dossier d'admission et la remise à l'eau se fera sous forme d'un séjour de six semaines, en même temps que seront contrôlés les acquis obtenus au moment de la remise à l'eau et l'état de la trachée en consultation O.R.L.



Une éducation hors de l'eau sera nécessaire pour se familiariser avec l'appareil (comment le mettre et le retirer sans difficulté) avant de passer dans le milieu aquatique, en milieu protégé tout d'abord, puis en piscine municipale olympique.

** Ce séjour pourra être écourté si la remise à l'eau se fait rapidement sans problème particulier mais sera d'un minimum de quatre semaines.*



Suite à la laryngectomie totale, le patient ne sent plus aussi bien qu'avant l'opération car il ne respire plus par le nez. Une rééducation de l'odorat peut être entreprise dans notre centre pour les patients qui le désirent.



CENTRE DE READAPTATION DE LA VOIX

Avenue Guigone de Salins
BP 40104
21200 BEAUNE

Tél : 03.80.24.44.54
Fax : 03.80.24.45.52

Mail : beatrice.boirin@ch-beaune.fr